

ASSEMBLÉE NATIONALE

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 57

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressigier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 3 BIS

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.